

Abo [Aménagement à Genève](#)

# L'État accuse le Bioparc de folie des grandeurs, le refuge s'estime trahi

La relocalisation du Bioparc à Belle-Idée vire au psychodrame. Antonio Hodgers dénonce un projet démesuré tandis que le refuge déplore un revirement brutal.

**Marc Renfer**

Publié aujourd'hui à 12h52

Mis à jour il y a 1 heure



L'État affirme découvrir des aspects trop commerciaux au projet, le Bioparc estime avoir été transparent.

DR

Écoutez cet article:



00:00 / 04:32 1X

BotTalk

**En bref:**

- L'État genevois critique le projet du Bioparc pour ses aspects trop commerciaux.
- Le nouveau site prévoit des dômes exotiques sur 3,6 hectares à Belle-Idée.

- Antonio Hodgers s'oppose aux infrastructures jugées trop luxueuses et touristiques.
- La direction du Bioparc suspend le projet jusqu'au changement de magistrat.

Le déménagement du Bioparc <sup>7</sup> sur la rive gauche devait être une belle opportunité: tripler la surface dédiée aux animaux, remplacer les installations vétustes de Bellevue, et renforcer les activités de sensibilisation à la biodiversité.

Ce projet s'inscrit dans le Masterplan Belle-Idée, validé <sup>7</sup> par le Conseil d'État en février 2025, qui prévoit l'installation du refuge sur 3,6 hectares avec deux dômes pour espèces exotiques, une ferme et des volières. Selon le calendrier, l'installation sur le site est prévue à l'horizon 2029.

### **Antonio Hodgers «surpris»**

Mais une demande préalable d'autorisation de construire déposée à la mi-avril, que la «Tribune de Genève» a pu consulter, a changé la donne. Dans un courrier daté du 16 juin et reçu le 23 par le Bioparc, le conseiller d'État Antonio Hodgers exprime sa «surprise» face à un projet jugé largement «hors cadre».

Le Conseil d'État s'étonne de voir émerger «un centre de compétences, de conférences, de restauration, de marché fermier avec de la parahôtellerie, des logements de fonction et une clinique vétérinaire ouverte au public», soit une structure jugée éloignée de «l'image directrice» prévue pour le site, à vocation hospitalière et pédagogique.

Le Département du territoire (DT) dit avoir découvert une «architecture ostentatoire», des «suites immersives» de plus de 100 m<sup>2</sup> prévues pour héberger des visiteurs en dehors des heures d'ouverture, un «appartement de fonction» qualifié de «villa urbaine» avec jardin et studio indépendant, plusieurs restaurants, un parking souterrain, ou encore un bâtiment fermé de plus de 20 mètres de haut.

En d'autres termes, le DT estime que le projet dissimule une logique d'attraction touristique sous couvert de mission conservatoire.

Dans ces conditions, Antonio Hodgers écrit ne pas être «en mesure de porter les dérogations nécessaires au projet, ni de cautionner les conditions d'un droit de superficie favorable sur un terrain qui restera public». Il appelle à un recentrage sur «un refuge pour les animaux, à visées pédagogiques, avec des infrastructures légères».

### **Le Bioparc se dit trahi**

Un courrier qui a choqué la direction du Bioparc, qui estime faire face à une volte-face, et contre-attaque vigoureusement. Dans un communiqué diffusé lundi, elle accuse Antonio Hodgers de vouloir «tuer le Bioparc avant son départ» du gouvernement.

Selon les responsables du refuge, les critiques de l'État sont infondées\*. «Le programme du futur Bioparc a toujours compris l'ensemble des éléments du projet désormais remis en cause», affirme la direction, assurant que ces infrastructures figuraient déjà dans les plans présentés au Conseil d'État dès 2021, dans le cadre d'un projet prévu à l'origine sur le domaine de Penthes.

Le Bioparc va plus loin. Le projet prévu à Belle-Ideé a été élaboré «en collaboration active avec le Canton» et validé en plusieurs étapes, affirme-t-il. La signature de la demande préalable par l'Office cantonal des bâtiments (OCBA), qui dépend du Département du territoire, en serait la preuve.

«Rien n'a changé», martèle la direction du Bioparc, qui voit dans cette remise en cause un revirement inattendu. «Nous avons de la peine à comprendre ces critiques», ajoute-t-elle.

Le Bioparc défend aussi la logique de son projet. Les restaurants? Ils répondent à une demande de partenaires souhaitant organiser des événements dans «un lieu inspirant». Les suites immersives? Une «option originale», inspirée de modèles existants à l'étranger.

## **Crise ouverte entre Hodgers et le Bioparc**

Quant au logement de fonction, il serait justifié par la nécessité d'une présence permanente sur le site. La direction souligne également que le projet ne dépend pas de fonds publics. «Le Canton ne le financera pas. Nous ne comprenons donc pas pourquoi il interviendrait dans la qualité du projet», affirme-t-elle, en rappelant que l'équilibre financier doit reposer sur les dons, cotisations et activités événementielles.

Résultat du conflit désormais ouvert: le Bioparc met son projet sur pause. «Nous maintenons notre confiance dans le Conseil d'État, mais elle est rompue avec le magistrat qui quittera ses fonctions très prochainement», précise la direction. Elle dit attendre de pouvoir «reprendre le travail avec la personne qui lui succédera».

\*Le conseiller d'État Antonio Hodgers a indiqué qu'il répondrait aux critiques du Bioparc dans le courant de l'après-midi. Ces éléments seront ajoutés à l'article.

---

NEWSLETTER

### **«Dernières nouvelles»**

Vous voulez rester au top de l'info? «Tribune de Genève» vous propose deux rendez-vous par jour, directement dans votre boîte e-mail. Pour ne rien rater de ce qui se passe dans votre canton, en Suisse ou dans le monde.

## Autres newsletters

Inscrit

---

**Marc Renfer** est journaliste à la rubrique genevoise depuis début 2022. Auparavant, il a travaillé dix ans à la RTS, en partie comme datajournaliste. [Plus d'infos](#)  
✕ @marcrenfer

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)